

Jean-Marc THEMLIN
Professeur à Aix-marseille Université
Département de Physique
IM2NP UMR 7334

Mme Laurence MOURET
Doyenne de la Faculté des Sciences
d'Aix-Marseille Université

Marseille, le 21 décembre 2017

Objet : Candidature à la fonction de Directeur du Département de Physique de la Faculté des Sciences de l'Université d'Aix-Marseille

Madame la Doyenne, Chère Collègue,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous présenter ma candidature à la fonction de Directeur du Département de Physique de la Faculté des Sciences. Depuis plusieurs années, j'ai choisi de m'impliquer dans des responsabilités collectives au service du Département, notamment dans la création (2011) et la coordination du Service de Physique expérimentale, ainsi que dans la responsabilité (depuis 2013) d'une spécialité commune aux Masters « *Physique* » et « *Matériaux* » (MANE - *Matériaux Avancés pour les Nanosciences et l'Energie*). Depuis environ deux ans, j'anime un groupe de travail interdépartemental chargé de préfigurer un Master mention « *Nanosciences et nanotechnologies* », qui comme vous le savez fera partie de la nouvelle offre de formation de la Faculté des Sciences, et je coordonne l'équipe de portage de ce futur Master. Organiser la réflexion entre collègues, impliquer pour mettre en oeuvre collectivement, bâtir et construire un édifice opérationnel restent pour moi des aspects particulièrement motivants et gratifiants de mon métier d'enseignant/chercheur.

Membre du Conseil du Département de Physique d'AMU depuis sa création en 2012 (et à 54 ans, son doyen d'âge), le temps me semble venu de m'engager plus fortement dans l'animation de cet organe exécutif, trait d'union essentiel entre l'ensemble des enseignants/chercheurs du Département et la Direction de l'UFR Sciences et de l'Université. Si je suis élu à la Direction du Département, je souhaite travailler dans la continuité de l'action de son précédent directeur, en m'appuyant sur les deux directrices adjointes et le bureau actuellement en place, pour traiter le plus efficacement possible les questions qui relèvent de la compétence du Département. Notre première priorité sera évidemment l'organisation de la mise en place des formations de la nouvelle offre, qui doivent être opérationnelles dès septembre 2018.

Je vous prie de croire, Madame la Doyenne, Chère Collègue, en l'expression de ma considération respectueuse et en mon entier dévouement.



Jean-Marc Themlin